**Commission**: Quatrième Commission – Politiques spéciales

**Question**: Permettre l’autodétermination sereine et régulée des peuples

**Auteur**: Brésil

Honorable présidence, chers délégués,

La délégation du Brésil est ravie de participer à la conférence du NUMAD, et souhaite de riches discussions entre les différentes délégations. L’autodétermination des peuples est un sujet très important pour le Brésil qui est une ancienne colonie du Portugal.

La charte des nations unies stipule que tout peuple a le droit de déterminer son propre gouvernement indépendamment de toute contrainte étrangère. Le Brésil encourage lui aussi l’autodétermination sereine et régulée des peuples.

Le Brésil, ancienne colonie Portugaise, est très sensible au droit des peuples à disposer d’eux même afin de choisir leur statut politique ainsi que les modes de développement économique, social et culturel. L’autodétermination peut être achevée grâce à l’indépendance, mais il y a bien d’autres moyens d’obtenir celle-ci.

Les éléments essentiels à prendre en compte pour une autodétermination sereine et régulée des peuples sont :

* La capacité à gérer la stabilité économique et sociale,
* Son intégration et son acceptation du droit international,
* La capacité à défendre son intégrité territoriale.

Tous les éléments cité ci-dessus sont essentiels pour maintenir la paix, trop d’exemples ont montré qu’une autodétermination mal régulée peut engendrer des conflits sans fin .

Avant toute chose l’autodétermination des peuples doit être mise dans un contexte international. Cette autodétermination est évidement une question interne, le choix d’un peuple mais elle doit suivre les règles internationales afin d’obtenir cette légitimité internationale essentielle au succès d’une indépendance. Ainsi le Groenland a réussi cette transition vers l’autonomie avec succès. D’un autre côté, le Kosovo, après s’être enlisé dans la violence, ne trouve pas de consensus international. Le Brésil ne reconnaît pas la province du Kosovo comme un état indépendant.

 Cette reconnaissance internationale n’est cependant pas suffisante. En effet, la capacité à gérer la stabilité économique et sociale est primordiale dans le processus d’autodétermination. L’exemple de l’indépendance du Soudan montre qu’un déséquilibre économique entre les 2 parties va générer des conflits insolvables après une indépendance. Le processus d’autodétermination doit prendre en considération ces déséquilibres et proposer des solutions permettant de minimiser l’impact à long terme. Une période de transition plus longue aurait sans doute été nécessaires.

Le Brésil supporte l’intervention de l’ONU, pour mettre fin aux conflits liés à une demande d’indépendance ; comme par exemple lors de la guerre de la république arabe sahraouie démocratique. Mais des solutions doivent être trouvées afin de supporter l’application des accords trouvés et aider l’autodétermination des peuples. En effet le referendum pour l’indépendance n’a pas été mis en place.